

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INTERCLUBS (FETE DES BRETONS)

A – ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

A 1 - Le championnat de Bretagne des clubs est une épreuve totalement indépendante du championnat de France Interclubs. Les parties se déroulent suivant les règles du Règlement International.

A 2 - Il se dispute sur deux journées :

- Une journée 1 attributive des titres régionaux Promotion et Honneur et qualificative pour la journée 2 de finale toutes catégories.
- Une journée 2 « finale » dont le vainqueur sera proclamé Champion de Bretagne des clubs de l'année.

B – COMPOSITION DES EQUIPES

B 1 - Les équipes sont de 4 ou 5 joueurs maximum. En dessous de 4 joueurs, l'équipe est considérée comme forfait. Les joueurs concernés ne peuvent pas participer à titre individuel. Pas de changement de joueurs entre les deux parties.

B 2 - Pour la journée 1, un club engage autant d'équipes qu'il le souhaite.

B 3 - Les joueurs participant aux interclubs doivent être affiliés à la FFSC. L'appartenance à un club est fixée au 1^{er} janvier de l'année civile de la date de la journée 1.

B 4 - La liste des équipes devra être transmise au coordinateur désigné une semaine avant la date de l'épreuve pour validation.

B 5 - Tout joueur ayant disputé une rencontre avec un club ne pourra jouer une rencontre de cette compétition pour le compte d'un autre club en cours de saison.

C – DEROULEMENT DES EPREUVES ET ATTRIBUTION DES TITRES

C 1 - La journée 1 du championnat se déroule par centres en fonction des opportunités géographiques. Chaque centre doit regrouper des équipes d'au moins 2 clubs différents.

C 2 - La journée 1 comprend, sur une demi-journée, deux parties individuelles jouées en simultanément, prêtirées sous la responsabilité du délégué régional aux compétitions.

C 3 - A l'issue de chaque partie, le classement par équipes est fait en additionnant les points de partie des 4 meilleurs joueurs de chaque équipe.

C 4 - Le classement régional final de la journée se fait par addition des points obtenus par chaque équipe lors des 2 parties de la journée.

C 5 - A l'issue de cette journée 1 :

- est proclamée Champion de Bretagne Promotion la première équipe du classement NE COMPRENANT PAS de joueurs des séries N1, N2, N3, N4
- est proclamée Champion de Bretagne Honneur la première équipe du classement NE COMPRENANT PAS de joueurs des séries N1, N2, N3
- sont qualifiées pour la finale de la journée 2 les 10 meilleures équipes au classement scratch

C 6 - La journée 2 finale regroupe en un même lieu les 10 équipes qualifiées par la journée 1. La finale attribue le titre Champion Bretagne Elite. Elle se dispute sur 2 parties tirées en direct. La composition des équipes et le déroulement obéissent aux mêmes règles que celles définies pour la journée 1 (voir B1, 2, 3, 4 et C3, 4).

D – ARBITRAGE – LITIGES - HOMOLOGATION

D1 - Si un club présente une ou plusieurs équipes, il doit prévoir un ou plusieurs arbitres dans la mesure où le club organisateur le lui demande.

D2 - Un double-arbitrage sera pratiqué sur toutes les parties. Lors de la journée 1 il n'y a pas de solo d'attribué.

D3 - Les 2 journées sont des TH2.

Les résultats complets sont à envoyer dans les mêmes conditions que pour les autres compétitions.

D4 - Par l'intermédiaire du Délégué aux compétitions, réserves et litiges éventuels seront soumis au Bureau Directeur du comité qui a qualité pour prendre toute mesure dans l'intérêt de la compétition.